



Conférence de presse
Les entreprises agissent pour le climat
Mercredi 28 novembre 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

Les entreprises suisses agissent pour le climat

Les entreprises suisses montrent que l'écologie et la compétitivité vont de pair

Pascal Gentinetta, directeur d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Les entreprises suisses collaborent activement à la protection du climat. Elles n'ont pas attendu pour ce faire l'intervention du défenseur le plus connu de l'environnement, l'ancien vice-président des Etats-Unis Al Gore. En présentant l'année dernière son film «*An Inconvenient Truth*», l'Américain a relancé le débat sur le climat de manière impressionnante. Nos entreprises n'ont pas non plus attendu que les organisations suisses de protection de l'environnement saisissent la balle au bond lors des dernières élections fédérales.

L'économie suisse se soucie beaucoup de la protection du climat depuis des années. Elle contribue dans une mesure importante à atteindre les objectifs climatiques ambitieux de la Suisse. En souscrivant au Protocole de Kyoto, la Suisse s'est engagée sur le plan international à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 8 % par rapport à 1990. La loi sur le CO₂ prévoit une réduction de 10 %. Ce but ne pourra être atteint que si l'économie y met toutes ses forces et si nos entreprises se montrent responsables dans leur engagement.

Les mesures volontaires d'économie d'énergie et de protection du climat, par exemple l'optimisation de l'exploitation et des processus de production des entreprises, le remplacement des chauffages à mazout et à gaz par des pompes à chaleur, des installations à biogaz ou par de la chaleur à distance vont dans le sens des objectifs des entreprises. Elles renforcent la rentabilité et donc aussi la compétitivité des entreprises suisses sur un marché mondialisé.

A côté des entreprises qui se sont engagées, deux organisations créées par les milieux économiques jouent un rôle important dans ce domaine : l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et la Fondation Centime Climatique. Ce sont elles qui coordonnent une bonne partie de l'action des entreprises en faveur du climat. Depuis 2001, près de 2000 entreprises ont signé une convention d'objectifs ayant pour but la réduction des émissions ou projettent de le faire. Pour la seule année 2006, il a été possible d'économiser l'émission de quelque 540 000 tonnes de CO₂, ce qui correspond à 1,3 % environ de l'ensemble des émissions de CO₂ de la Suisse de cette année-là. Sur ces 540 000

tonnes de CO₂, 220 000 tonnes environ sont imputables à des efforts allant bien au delà des investissements courants et aux activités des entreprises dans le cadre de l'Agence de l'énergie pour l'économie. En 2006, la consommation d'énergie a pu être réduite de 2500 GWh environ, ce qui équivaut à 5 % de la consommation d'énergie de l'industrie suisse. Une part de cette diminution, 1000 GWh environ, est le fruit d'efforts extraordinaires.

Concrètement, les émissions de CO₂ des entreprises mettant sur pied des projets avec l'Agence de l'énergie pour l'économie ont diminué de 16 % depuis l'an 2000. Par rapport aux objectifs fixés avec la Confédération, ces entreprises ont ainsi une avance de trois ans.

Cela vaut également pour l'amélioration de l'efficacité énergétique, où les entreprises ont également trois ans d'avance par rapport aux objectifs de la Confédération. Fin 2006, les entreprises avaient presque atteint l'objectif d'une amélioration de l'efficacité énergétique de 10 %.

En deux ans d'activité, la Fondation Centime Climatique a réussi, avec 1,5 centime prélevé par litre d'essence et de diesel, à réaliser en Suisse jusqu'à fin 2007 des projets permettant de réduire les émissions de CO₂ de 230 000 tonnes. Entre 2008 et 2012, le centime climatique réduira les émissions de CO₂ de 2,1 millions de tonnes par an. Cela correspond à 5,1 % des émissions de CO₂ de la Suisse en 2006. Pour saisir pleinement la signification de ces chiffres, il faut les comparer à l'objectif fixé dans la loi sur le CO₂, soit une réduction des émissions de CO₂ de 10 % d'ici à 2012. Si on simplifie, la réduction des émissions de CO₂ atteint 2,5 millions de tonnes environ (y compris les engagements), soit un peu plus de la moitié l'objectif de réduction total de la Suisse d'ici à 2012. Cela permet de mesurer d'ores et déjà la contribution de l'économie.

L'efficacité des mesures volontaires ressort clairement des comparaisons internationales. Il y a peu, l'efficacité énergétique du secteur industriel suisse a été confirmée. Dans notre pays, la consommation d'énergie pour produire un euro de valeur ajoutée est plus faible que dans presque tous les pays de l'Union européenne. L'industrie suisse est aussi parmi les meilleurs pour ce qui est du faible taux d'émissions de CO₂. On pourrait objecter que comparativement à d'autres pays, la Suisse a peu d'industries gourmandes en énergie. Mais on peut aussi observer le bilan dans le secteur des services. Seuls des pays au climat plus ensoleillé font mieux que nous en ce qui concerne l'intensité des émissions de CO₂. Ces chiffres attestent qu'il est également possible de progresser sans mesures dirigistes de l'Etat. Les entreprises Suisses obtiennent d'excellents résultats en comparaison internationale.

Simplement, l'action de nos entreprises est la plupart du temps invisible ou pas suffisamment spectaculaire. Pour cette raison, et aussi parce que l'économie considère les changements climatiques en premier lieu comme une opportunité, nous allons rendre visibles les activités de nos entreprises. C'est le moment de le faire. Huit entreprises suisses se feront les porte-parole de nombreuses autres entreprises et branches et nous présenterons leurs projets d'économies d'énergie et de protection du climat :

Frutarom Suisse SA, Wädenswil, Sefar Holding SA, Thal, Nestlé Suisse S.A., Vevey, Perlen Papier AG, Perlen, Credit Suisse, Zurich, Similor Kugler SA, Carouge, Valcrème SA, Sierre, Zeochem AG, Uetikon

Pour découvrir d'autres entreprises soucieuses de la protection du climat, voir sous www.action-climat.ch

Actuellement déjà, l'économie n'a pas à rougir des résultats qu'elle a obtenus par des mesures d'économie d'énergie et de protection du climat. Mais les entreprises ne se reposeront pas sur leurs lauriers. Le fait que les mesures soient prises sur une base volontaire ne signifie pas qu'elles ne soient pas contraignantes pour l'économie. Cette dernière assume les responsabilités que lui confie la loi sur la protection de l'environnement. Avant d'édicter de nouvelles lois, la Confédération et les cantons doivent examiner les mesures prises par l'économie sur une base volontaire et s'efforcer autant que possible de les reprendre dans le droit d'exécution. Nous respecterons ce principe à l'avenir aussi – les excellents résultats obtenus jusqu'ici en matière de protection du climat nous donnent raison. Les entreprises continueront de saisir les opportunités qui s'offrent à elles pour prendre soin de notre environnement tout en travaillant dans le sens du progrès et de la prospérité.